

# CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

Municipalité de la Minerve  
Jonathan Sauriol  
6, rue Mailloux  
La Minerve, Québec  
J0T 1S0  
**Tél.:** (819) 381-3380

Certificat : **3864961**  
Demande d'analyse : NA  
Date du rapport: 2024-04-10  
Projet client : Source  
Bon de commande : .  
Chargé de projets :  
Adresse courriel :

## Données sur le prélèvement

Échantillon EnvironeX : 7526311	Nom du réseau : La Minerve (Source des Fondateurs Puits Gauche)
Identification client : NA	Réseau MENV / TRE : X2096183
Nature : Eau potable	Région Adm. : 15
Nom du préleveur : Gabiel Robillard	Code lieu prél. : 0
Date de prélèvement: 2024-04-04	État à la réception : Conforme
Date de réception: 2024-04-05	Chlore résiduel libre : NA
Lieu du prélèvement : Rue de la source	Chlore résiduel total : NA
Info. supplémentaires : NA	Chloramine : NA
	Résultat pH : NA
	Température à la réception (°C) : 5.0

Paramètres	Accr. *	Méthode Interne	Résultats	Unités	Date d'analyse	Critères	
						Min	Max Laboratoire
Nitrites et nitrates EP	Oui	ENVX-CHM-02			2024-04-05		QC
Résultat			<0.10	mg/L			10.0
pH EP	Oui	ENVX-CHM-14			2024-04-05		QC
pH mesuré			8.04	---			
Turbidité	Oui	ENVX-CHM-01			2024-04-05		QC
Résultat			<0.1	UTN			5.0

## Commentaires de l'échantillon

Commentaires du certificat : C.C :  
 Aqueduc : aqueducminerve@outlook.com  
 directeur des travaux : dtp@municipalite.laminerve.qc.ca  
 Nathalie Charette : info@municipalite.laminerve.qc.ca

Approuvé par :

Kathy Morin, Chimiste  
Site de Québec



### Avertissement Hors critères

\*\* Analyse accréditée par le CCN -- Accr. \* : Accréditation du MELCCFP -- NA : Non-Applicable -- TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées  
 TNC : Colonies trop nombreuses pour être comptées -- PNA : Paramètre non-accrédité

Laboratoire traitant : QC : Québec; LG : Longueuil; SH : Sherbrooke; ST : Sous-traitance externe / Méthode interne : CHM ou MBIO (méthodes QC) ; ILCE ou ILME (méthodes LG)

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyse chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du certificat pour les paramètres dont le délai analytique le permet.

**Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.**

Tous les résultats d'analyse provenant de matrice solide sont calculés sur une base sèche, à moins d'avis contraires.